



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

### AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le **Mercredi 16 octobre 2024 à 19 h 30**, au 4050 rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le conseil municipal prendra en considération les demandes de dérogation mineure suivante :

Numéro de demande	Sites concernés	Nature et effets
DM-2024-04	RUE RAYMOND 6 385 774	Autoriser l'aménagement de cases de stationnement parallèles à la rue en cour avant et l'empiètement de plus de 2.2 mètres des cases de stationnement sur la façade de l'habitation contrevenant aux articles 7.7.3 et 7.7.6 du règlement de zonage 02-2023
DM-2024-05	RUE LACOMBE 5 188 717	Régulariser la marge arrière d'un bâtiment principal, suite à une opération cadastrale, à 2.80 mètres contrevenant aux dispositions de la grille de spécifications pour la zone H-17 et régulariser la marge arrière d'un bâtiment accessoire à 1.10 mètre contrevenant à l'article 7.3.6 du règlement de zonage 02-2023
DM-2024-06	RUE GRAVEL 5 188 807	Permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur un terrain d'une superficie de 1 381 mètres carrés et d'une largeur sur la ligne avant de 43 mètres, contrevenant à 3.2.1 du règlement 03-2023 de lotissement

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes à **19h15** le jour de cette séance.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 1<sup>er</sup> octobre 2024

Charles Beaupré  
Directeur général et greffier-trésorier

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Charles Beaupré, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 1<sup>er</sup> octobre 2024, entre 12h et 17h.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 1<sup>er</sup> octobre 2024,

Charles Beaupré  
Directeur général et greffier-trésorier